

LA CHARNIERE

BULLETIN DE LIAISON DU CLUB PHILATELIQUE BREVINOIS

site:<https://www.cpb44250.com/>

N° 78 d'octobre 2023

EDITORIAL

- le mot de la Présidente
- NFTimbre
- Les annonces
- la vie du club
- notre stock
- les commandes
- l'astuce du mois

Les petites annonces

Offres:

- Les anciens catalogues de France au prix de 5 € chaque: 2007, 2009, 2013 et 2024 au profit du Club.
- Denis Belynyck propose le livre de La Poste "le timbre voyage avec le cirque" pour 10 € (au lieu de 19,80).
- Michel Lepetit possède de nombreux doubles Europa et Monaco, valeurs faciales ou 10% de la cote.
- Michel Lepetit propose le Livre des timbres de 2000

Demandes:

- Michel Meurée a commencé une thématique Arctique-Antarctique et recherche des timbres sur la faune et la flore mais aussi les bateaux de pêche ou d'exploration; il nous rappelle ses thématiques scoutisme et personnages de bandes dessinées.
- Michel Lepetit recherche des timbres Marianne avec vignette publicitaire ainsi que des Marianne perforées et des entiers postaux avec Marianne.
-

Le mot de la Présidente Christiane Bacquet

Chers amis,

Le CPB a notablement tenu sa place lors de la récente édition de *la fête du vélo* avec la mini-exposition de Michel Lepetit, le *timbre fête le vélo*, qui a suscité l'intérêt de nombreux visiteurs et permis des échanges cordiaux. Bonne idée que d'associer cette année sur une exposition philatélique *fête du timbre et fête du vélo* puisque les timbres-poste du mois de mars émis à l'occasion la *fête du timbre* ont pour visuels de splendides vélos ! Un grand merci à Michel, aux deux Hervé, Perrin et Paquetteau, et à Jean-Fernand pour la réussite de cette journée.

Un autre événement participe des saveurs de l'automne : la Bourse d'Octobre. Celle-ci réclame l'énergie de tous nos membres actifs qui vous invitent, ce 21 octobre, à la salle des dunes au déploiement à foison de cartes postales et timbres au grand délice des amoureux de ces collections. Le décor sera l'exposition d'Alain Vailly, championne de France en juin 2022. Malheureusement, faute de place, Alain ne pourra pas tout présenter, c'est pourquoi nous prévoyons d'investir un espace plus ample l'année prochaine. Ce mois d'octobre se terminera enfin sur des agapes à *La rêverie de l'estuaire* à Paimboeuf où le chef a concocté avec Hervé Paquetteau un menu bien alléchant autour duquel je souhaite vous retrouver nombreux.

Christiane

Notre stock (chez le Trésorier)

En blister de 50 pochettes: 32x53; 53x32; 41x53; 53x41; 23x26; 26x40; 40x26.

En blister de 10 bandes: 252x110; 165x95.

En blister de 25 bandes: 210x30; 210x26; 210x40.

Pour consulter le stock complet, reprenez le mail du 31/01 de Denis ou appelez le.

Dates à retenir

Réunion mensuelle, salle de l'Estuaire, place Bougainville le dimanche 15 octobre à 10 h.

Bourse aux timbres et cartes postales le samedi 21 octobre avec l'exposition d'Alain Vailly, à la salle des dunes de 9 h à 18 h.

Le saviez-vous ?

La BD a mis à l'honneur, en 1996, le timbre-poste.

Les éditions Timbropresse ont sorti un album de bande dessinée « Le timbre écarlate », texte de Christophe Gresland et dessin et aquarelle de Frédéric Venière.

Ce bulletin est le vôtre, pour le 14 novembre remettre vos articles à Michel Lepetit avant le 5 novembre si possible par mail michel_lepetit@orange.fr
Tel 0681006942.

La vie du club

- Des nouveaux dons au Club; merci à Mme Allain et M Chalmé de St Brevin et à Corinne de Pornic. Les présents aux réunions en bénéficieront en priorité.
- La fête du vélo, le 30 septembre, 11 participants au nouveau quiz.
- Merci de communiquer un article sur votre lieu de naissance si celui-ci est agrémenté d'un timbre.
- Paul Robin a acquis le catalogue des maxicartes, Michel Lepetit a un catalogue des timbres fiscaux (2012), Denis Bellynck a le catalogue Europa et le COB (Belgique), vous pouvez les consulter au même titre que les catalogues et les magazines du Club; par contre pensez à les redonner dans un délai raisonnable.
- Michel Lepetit a signalé des erreurs dans les catalogues Yvert et Tellier. Ce dernier communique via une adresse mail . Si vous aussi, vous détectez des anomalies, contactez Michel.
- Pensez au covoiturage pour vos déplacements lors des expositions ou salons de collectionneurs.
- Vous avez une commande à passer à La Poste ou ailleurs, pensez à contacter vos camarades du Club pour que chacun puisse profiter d'un envoi sans frais.
- Le nouveau catalogue de France est arrivé; les catalogues d'Europe et du monde (éditions 2023-

Nos catalogues en prêt

France		
Monaco (TOM)	Tome 1	2024
Colonies françaises	Tome 1 bis	2022
Afrique francophone de A à H		2022
Afrique francophone de I à Z	Tome 1	2018
Asie francophone	Tome 2	2018
Timbres d'Europe		2019
Timbres d'Europe	Volume 1	2022
Timbres d'Europe	Volume 2	2023
Timbres d'Europe	Volume 3	2019
Timbres d'Europe	Volume 4	2020
Amérique Centrale	Volume 5	2021
Amérique Centrale	Volume 1	2016
Amérique du Nord	Volume 2	2017
Amérique du Sud		2018
Asie Extrême-Orient		2019
Afrique de A à Ghana		2020
Afrique de Griqualand à Z	Volume 1	2018
Asie Moyen-Orient	Volume 2	2018
Asie Inde		2021
Océanie		2015
		2017

NFTimbre (1ère partie)

C'est très facile à expliquer.

Le lundi 18 septembre, La Poste a émis son premier timbre NFT.

Annoncé depuis février 2023, La Poste nous a inondé de courrier au mois d'août.

La presse spécialisée s'en est fait l'écho mais l'idéal est de se connecter sur le site www.NFTimbre.com.

Un NFT, c'est un « Non Fongible Token » - « jeton non fongible » en français dans le texte. Vous en conviendrez, la traduction ne permet pas franchement d'éclaircir le propos.

Un jeton est un actif numérique authentifié par la blockchain. Il se distingue bien sûr de l'actif physique (bien mobilier, immobilier...) mais aussi de l'actif immatériel (par exemple un bien protégé par la propriété intellectuelle, une marque ou un brevet). Il peut par exemple s'agir d'une unité de crypto-monnaie (bitcoin ou d'autre crypto par exemple), mais aussi d'une œuvre d'art numérique associée à un certificat de propriété. On dit d'une chose qu'elle est fongible quand elle peut être remplacée par une chose analogue. Un euro (ou un bitcoin) est par exemple fongible.

A contrario, une chose « non fongible » est unique et ne peut être remplacée par une autre. Une œuvre d'art est évidemment « non fongible » : on ne peut pas remplacer un Picasso par un Van Gogh, même s'ils ont la même « valeur » ! Une fois que les notions de « jeton » et de « fongible » s'éclaircissent, il devient plus simple d'appréhender la notion de NFT. Il s'agit donc d'un actif numérique unique, impossible à remplacer par un autre. Son certificat le rend unique. Grâce à ce même certificat, vous pouvez le conserver, le transférer, le vendre ou le louer, tout comme un actif « classique ».

Peut-on vraiment dire que les NFT (œuvres d'art numérique par exemple) sont uniques alors qu'il est si simple de dupliquer des fichiers image ? Est-il vraiment raisonnable d'acheter des NFT alors qu'il suffit d'un copier-coller pour avoir une copie ? La réponse est simple : un NFT est beaucoup plus qu'un simple fichier, c'est un fichier associé à un certificat d'authenticité unique (avec un numéro dédié). Vous pouvez certes dupliquer le fichier (audio, vidéo, image) associé à votre NFT mais pas le NFT lui-même. Autrement dit, si votre NFT est une œuvre d'art (ou un timbre), vous aurez l'image de l'œuvre en dupliquant le fichier sur votre ordinateur, mais vous n'aurez pas l'œuvre elle-même. Une autre question se pose : peut-on dire qu'un NFT est unique s'il a exactement la même apparence qu'un autre ? Peut-on dire qu'un NFT est unique alors même qu'il fait partie d'une série de 100 000 NFT se ressemblant tous ? Si les NFT ont la même apparence, ils sont tous numérotés avec un numéro unique. L'image est bel et bien la même... mais c'est le numéro qui rend l'œuvre unique. Le premier tirage a plus de valeur que les derniers. La blockchain est le système qui permet de sécuriser les données liées aux NFT.

A suivre...

jargon des NFT, on dit « minter » (en français « frapper la monnaie ») le NFT pour évoquer cette étape. La blockchain permet de suivre à la trace la vie du NFT, de sa création en passant par toutes les étapes de transactions (achat-vente). Grâce à la blockchain, il est impossible de copier une œuvre NFT et de la

Bon de commande (à recopier ou à transmettre par mail)

Nom:..... Prénom:..... adr
esse mail:.....
Tel:.....souhaite commander par l'intermédiaire du club:

A remettre à Madame Bacquet 110 avenue Jeanne d'Arc à Saint Brevin Les Pins tel 0240270721
henri.bacquet@neuf.fr

revendre avec un faux certificat : les faussaires n'ont pas leur place dans l'univers de la blockchain. Concrètement, la blockchain est constituée d'un grand réseau d'ordinateurs tous reliés entre eux. A la différence des réseaux classiques, aucun serveur ne centralise les données, mais des centaines ou milliers d'acteurs partagent les données, en les cryptant et en les sécurisant. Ce système transparent permet à chacun des vérifier les informations liées au NFT. Il existe plusieurs blockchains permettant de sécuriser les données les NFT. La plus ancienne est Ethereum pour le NFT. PhilaPoste a choisi de travailler avec la blockchain française Tezos. Le tout premier NFT s'appelle Quantum : il est créé par l'artiste new-yorkais Kevin McCoy. C'est la première œuvre à se voir associer un certificat de propriété de type NFT. A l'époque, l'idée était de protéger les droits des auteurs numériques. Le dispositif se développera à partir de 2015, avec la création de la blockchain Ethereum. Conçu par l'artiste Pak, ce NFT n'a pas été acheté par un propriétaire unique mais par près de 30 000 personnes qui en ont chacune acquis un morceau. Au total, le « puzzle » compte 266 445 pièces. Ce record de vente vient battre celui du NFT conçu par Beeple, vendu par Christie's plus de 69 millions de dollars quelques mois auparavant. Les deux artistes sont des auteurs renommés : Beeple vient même de faire son entrée au musée d'art contemporain de Turin. En novembre 2021, la Poste suisse lance sa première série de timbres NFT. Chaque NFT associe un timbre physique à une œuvre virtuelle associée à un certificat d'authenticité. Les 175 000 exemplaires édités se vendent en quelques heures. Peu après, les enchères sur les timbres neufs et non ouverts montent jusqu'à 500 euros.

Réalisé par l'artiste Faunesque, le NFTimbre associe un timbre physique et une image virtuelle. Philaposte a souhaité le rendre accessible au plus grand nombre, en le diffusant à 100 000 exemplaires et en le vendant 8 euros (soit la valeur d'affranchissement du timbre). Bien sûr, le NFTimbre pourra être estampillé « 1er jour »; pratique bien connue de nos philatélistes.

Imaginez un film, une photo numérique, un fichier audio associé à un certificat d'authenticité infalsifiable : c'est exactement un NFT.

Finalement, c'est la même chose avec une œuvre d'art « physique » : acheter l'une des nombreuses copies de La Joconde ne veut pas dire posséder l'œuvre !